

DAJI/2019/Décision/Tarifs/12

Décision portant approbation des tarifs d'inscription au colloque «26èmes journées du GDR Feux»

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'Education,
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
Vu la délibération n° 2018/03/27-08 du conseil d'administration en date du 27 mars 2018, donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,

DÉCISION

Article 1 :

Sont approuvés les tarifs d'inscription au colloque «26èmes journées du GDR Feux» organisé par l'Institut Universitaire des Systèmes Thermiques Industriels (IUSTI).

Ce colloque aura lieu les 6 et 7 juin 2019.

Les tarifs s'élèvent à :

- Participants : 50 € HT (60 € TTC)
- Etudiants : 33,33 € HT (40 € TTC)
- Invités : gratuité

Article 2 :

Le Directeur Général des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, 15 février 2019


Yvon Berland

Président d'Aix-Marseille Université

